



AUVERGNE



Déclaration unitaire du 27 janvier 2023 des représentant·es élu·es des personnels en CAPA des corps de second degré des professeurs de chaires supérieures des établissements classiques, modernes et techniques, des professeurs agrégés de l'enseignement du second degré, des professeurs certifiés, des adjoints d'enseignement, des professeurs d'éducation physique et sportive, des chargés d'enseignement d'éducation physique et sportive, des professeurs d'enseignement général de collège, des professeurs de lycée professionnel, des professeurs de l'École nationale supérieure d'arts et métiers, des conseillers principaux d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale.

« Le 19 janvier, partout sur le territoire, plus de deux millions de travailleuses et travailleurs et de jeunes se sont mobilisé·es mis en grève et/ou ont manifesté, dans le public comme dans le privé, contre la réforme des retraites du gouvernement.

Cette réforme est inacceptable et va à l'encontre des intérêts de la population dont ceux des personnels que nous représentons. Les travailleuses et travailleurs aspirent à partir à la retraite en bonne santé et avec un niveau de retraite qui permette de vivre dignement. Le gouvernement doit renoncer à la fois à l'âge de départ à la retraite à 64 ans et à l'augmentation de la durée de cotisation. D'autres solutions existent.

L'ensemble des organisations syndicales réaffirme son refus de la réforme et sa détermination à avoir un système de retraite juste, financé aussi par un autre partage des richesses.

Nous sommes unis et déterminés à faire retirer ce projet de réforme des retraites, c'est pourquoi l'intersyndicale appelle à la journée de grèves et de manifestations interprofessionnelles le mardi 31 janvier 2023. »